

São Tomé-et-Príncipe

2012



São Tomé et Príncipe

- L'année 2011 a été difficile pour São Tomé et Príncipe (STP). La croissance du PIB réel, estimée à 4.3 % en 2011, accuse une légère baisse par rapport à 2010 (4.5 %). Elle est tirée par la construction, la consommation, le commerce de détail, le tourisme et les mines. La croissance devrait se maintenir à 4.4 % et 4.6 % en 2012 et 2013, respectivement.
- Le gouvernement a fait des progrès dans les réformes visant à la prospérité économique et au développement. Ces initiatives continueront à être axées sur le renforcement de la gestion des finances publiques, la supervision bancaire et la législation du travail.
- La lutte contre le chômage des jeunes n'a pas donné les résultats escomptés. Une mauvaise intégration des jeunes sur le marché du travail est aggravée par l'absence de politique de l'emploi adaptée à leurs besoins, ainsi que par une informations déficiente entre demandeurs d'emploi et employeurs.

Vue d'ensemble

São Tomé et Príncipe, situé sur l'Équateur au large de la côte de l'Afrique occidentale, est le plus petit pays d'Afrique en termes de population. Son produit intérieur brut (PIB) est estimé à 253 millions de dollars (USD) en 2011, soit 1 222 USD par habitant. Le pays est considéré comme une nation fragile, selon les résultats harmonisés de la Banque africaine de développement (BAfD) et les évaluations de la Banque mondiale. Sa vulnérabilité aux chocs extérieurs s'accompagne d'une forte dépendance à l'égard de l'agriculture et de l'aide publique au développement (APD). En 2011, la croissance du PIB réel a enregistré une légère baisse, estimée à 4.3 % (contre 4.5 % en 2010). Elle est tirée par les secteurs de la construction, de la consommation, du commerce de détail, du tourisme et des mines. Le secteur des services domine l'économie, représentant 48.6 % du PIB en 2011 (contre 60 % en 2010). Il emploie près de 60 % de la population active. Les secteurs industriels et agricoles ont contribué chacun à 20 % du PIB. Depuis 2009, le gouvernement progresse dans la réforme de la gestion des finances publiques. Le pays s'est classé 12^{ème} sur 53 pays dans l'indice Mo Ibrahim de gouvernance en Afrique publié en 2011.

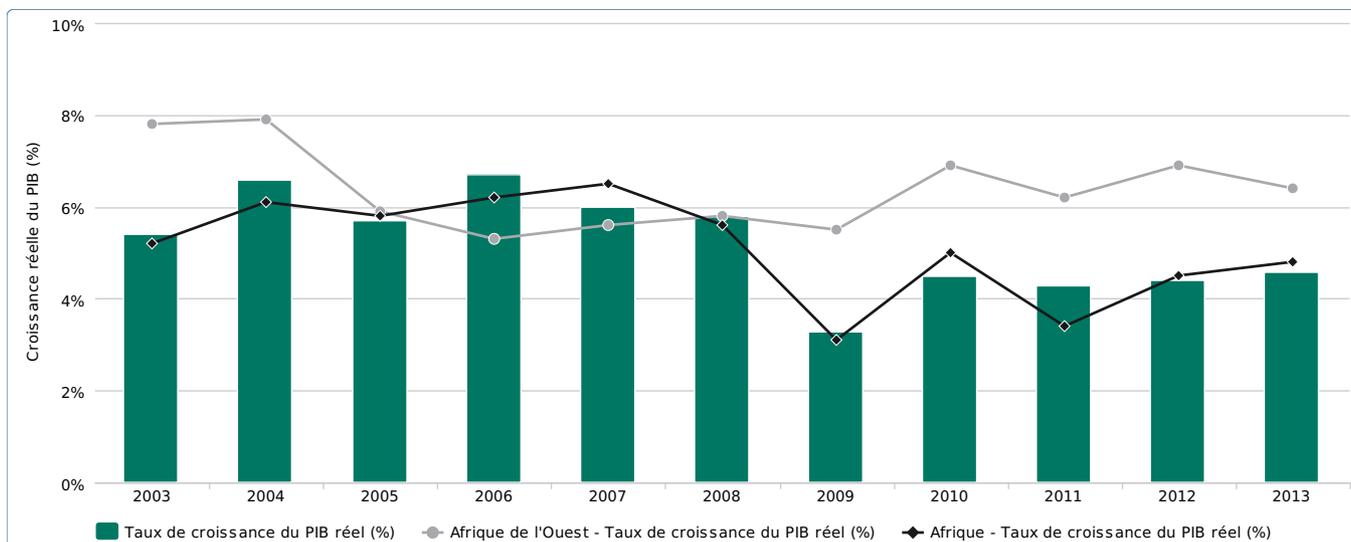
La croissance devrait augmenter de 4.4 % et 4.6 % en 2012 et 2013, respectivement. Ces estimations reposent sur la poursuite d'une politique budgétaire prudente, une hausse des recettes pétrolières ainsi que des investissements dans l'agriculture et les infrastructures. Malgré un contrôle strict des dépenses, le déficit budgétaire global a atteint 15.9 % du PIB en 2011 (contre 11 % en 2010) et devrait rester élevé à 14.7 % et 17.6 % respectivement en 2012 et 2013. Les perspectives pour le déficit des transactions courantes sont plus encourageantes. De 33.9 % du PIB en 2011, il devrait s'améliorer légèrement en 2012 et 2013, tout en restant supérieur à 10 %.

Une élection présidentielle transparente s'est tenue en 2011, marquant l'engagement du pays pour la paix et la stabilité. Dans le cadre d'un accord conclu avec le Portugal, la devise nationale (le dobra) a été arrimée en janvier 2010 à l'euro, ce qui a contribué à contenir l'inflation. Cette dernière devrait chuter à 9.2 % en 2011 contre 12.9 % en 2010 et poursuivre la tendance à la baisse en 2012. La politique monétaire rigoureuse a également aidé les autorités à garder le seuil minimal de réserves de change au niveau requis par l'accord (3 mois d'importations). L'arrimage du dobra à l'euro a été conclu avec l'ouverture d'une marge de crédit de 25 millions d'euros (EUR) afin de maintenir la stabilité monétaire. L'incertitude demeure cependant sur les effets de la crise qui sévit au Portugal, et le dispositif pourrait faire l'objet d'une révision.

Des opportunités existent à moyen et long terme au niveau régional pour renforcer le développement. Il s'agit d'intensifier les relations politiques, économiques et culturelles avec les pays voisins et de supprimer les barrières non commerciales telles que les taxes excessives sur les exportations et les barrages routiers non officiels qui entravent l'intégration de l'État insulaire à la région.

L'insertion des jeunes sur le marché du travail est pénalisée par l'absence d'une politique nationale de l'emploi qui leur serait spécifique. L'incapacité du gouvernement à créer des emplois fait de la jeunesse le segment le plus vulnérable de la population. Cette situation fait peser une menace potentielle sur la stabilité politique et la prospérité économique. La politique budgétaire devrait être axée sur l'amélioration de la bonne gouvernance, mais aussi du climat des affaires et de l'accès au crédit pour les microentreprises, afin de créer des emplois, en particulier pour les jeunes.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (Occidentale)



2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932624181>

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

	2010	2011	2012	2013
Taux de croissance du PIB réel	4.5	4.3	4.4	4.6
Taux de croissance du PIB réel par habitant	2.7	2.4	2.4	2.5
Inflation IPC	12.9	9.2	6.5	8.1
Balance budgétaire % PIB	-11.1	-15.9	-14.7	-17.6
Balance courante % PIB	-25.4	-33.9	-30.8	-28

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605618>

Développements récents et perspectives

Tableau 2 : PIB par Secteur (en pourcentage du PIB)

	2006	2010
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	17.7	19.3
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	-	-
dont agriculture	-	-
Mines et extraction	0.6	0.7
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	7.1	7.7
Electricité, gaz et eau	2.5	2.6
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	8.5	9.6
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	26.7	28
dont hôtels et restaurants	1.4	1.5
Transports, entreposages et communications	16.4	14.7
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	7.1	8.4
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	-	-
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	7.8	3.7
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	5.6	5.3
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	-	-

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932626157>

La découverte de réserves de pétrole *offshore* exploitables a permis de passer des premiers accords d'exploration en 1997, mais la production ne devrait démarrer qu'en 2016. Cette situation engendre des risques importants, compte tenu de l'inadéquation entre la taille des investissements pétroliers et l'environnement juridique et réglementaire existant, d'une part, mais aussi la faible capacité des secteurs public et privé d'autre part. L'expérience internationale a montré que des entrées de capitaux conséquentes, notamment dans le pétrole, peuvent créer des déséquilibres politiques qui menacent la viabilité des dépenses publiques et la production dans le secteur non pétrolier. Des mesures de protection urgentes restent à prendre contre ce qu'on appelle le « syndrome hollandais ». De telles mesures devraient se présenter sous la forme de changements structurels durables et améliorer la diversification économique dans le secteur non pétrolier, afin de renforcer le secteur privé, encore embryonnaire. Afin de résoudre certains de ces problèmes, la Loi 8/2004 prévoit

de centraliser les revenus pétroliers sur un compte spécial tenu conjointement avec la Banque centrale des États-Unis (FED).

Les investissements dans le secteur pétrolier vont continuer à augmenter. En 2011, la compagnie pétrolière française Total a annoncé qu'elle allait investir près de 200 millions USD dans le bloc 1 de la zone de développement conjoint (ZDC)[1] partagée avec le Nigeria. De même, des négociations avec le Koweït sur l'exploration des blocs 5 et 12 de la zone économique exclusive (ZEE) ont repris. Si ces négociations aboutissent, les autorités peuvent s'attendre à engranger 4.5 millions USD.

En avril 2010, le pays a été suspendu de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Pour reconquérir la confiance des investisseurs, les autorités cherchent à revenir dans l'ITIE, avec le soutien des partenaires de développement, et notamment de la Banque mondiale. Le budget 2012 prévoit de consacrer près de 12 millions USD aux problèmes concernant l'ITIE.

Le pays reste tributaire de l'APD, qui représente 12.9 % du PIB en 2011 (contre 17.8 % en 2010). L'APD est estimée à 13.6 % et 10.4 % du PIB en 2012 et 2013 respectivement. Les donateurs devraient continuer à financer les programmes de développement social, même si la crise internationale pourrait avoir un impact négatif sur les flux d'aide.

Le pays reste très vulnérable aux chocs exogènes. Ces dernières années, les pénuries alimentaires et la crise financière internationale ont eu une incidence négative. Malgré tout, STP a réussi à adopter des politiques budgétaires et monétaires plus prudentes qui favorisent la croissance. La Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international (FMI) a permis une croissance de 4.3 % en 2011. Le secteur des services représente le moteur de l'économie, contribuant à près de 60 % du PIB en 2010 et 48.6 % en 2011. Le commerce de gros et le commerce de détail, les hôtels et les restaurants ont contribué à 27.3 % de la croissance du PIB suivis par les secteurs du transport, du stockage, des télécommunications (14.7 %) et des manufactures (8.7 %). L'industrie et l'agriculture ont chacune contribué à 20 % du PIB. Le taux de croissance devrait atteindre en moyenne 4.5 % en 2012 et 2013, tiré par les secteurs agricole, la pêche et le tourisme. Les dépenses en capital en 2012/13 donneront la priorité à la santé, l'éducation, l'agriculture et les infrastructures (transports, communications et énergie), tandis que les dépenses courantes serviront à financer les salaires du secteur public et les transferts sociaux.

Une politique budgétaire prudente envisage d'utiliser seulement une partie des recettes pétrolières prévues en 2012 pour le bloc 1 de la ZEE du pays. En 2011, le déficit budgétaire global a été estimé à 15.9 % du PIB contre 11.1 % en 2010, en raison d'une hausse des dépenses en capital. Le déficit prévu pour 2012 est estimé à 14.7 % du PIB, grâce aux recettes pétrolières. Pour 2013, les autorités tentent de maintenir une orientation budgétaire prudente. En conséquence de l'arrimage du dobra à l'euro et de l'amélioration des restrictions budgétaires, ainsi que des changements des cours mondiaux des matières premières, l'inflation devrait ralentir à 6.5 % en 2012 contre 9.2 % en 2011. Pour 2013, l'inflation devrait passer sous la barre des 10 %. Le déficit des transactions courantes devrait également s'améliorer en 2012 et 2013, reflétant l'impact des recettes pétrolières.

La consommation privée et les investissements publics et privés ont tiré la demande en 2011. La consommation privée a représenté près de 4.8 % du PIB en 2011, alors que la part de la consommation publique s'élevait à 0.4 % du PIB. L'augmentation de la production agricole en 2011 (relancée en partie par la réhabilitation de la plantation de café de la Roça, de Monte Café) doit beaucoup aux investissements étrangers. La hausse des exportations en volume ne devrait cependant pas dépasser 10 % en 2011 contre 10.6 % en 2010.

La crise financière mondiale et les changements politiques en Afrique du Nord ont eu un impact négatif sur les investissements directs étrangers (IDE). Deux projets d'infrastructures ont subi des revers majeurs : l'hôtel Laico (financé par la Libye) et la création d'un port en eau profonde (financé par l'entreprise française Terminalink). Cependant, de nouveaux projets d'infrastructure, comprenant un aéroport, un port et des installations touristiques vont stimuler l'investissement privé dans les années à venir. La hausse de l'investissement privé en 2012 et 2013 devrait compenser la baisse de la consommation privée. En conséquence, la part des investissements privés dans l'économie est estimée à 1.7 % et 1.6 % du PIB pour 2012 et 2013 respectivement, contre 1.1 % en 2011. Les dépenses publiques en matière d'infrastructure, de transport, de communication et d'énergie devraient créer un environnement favorable à l'investissement privé. La consommation publique devrait aussi augmenter.

Politiques macroéconomiques

Politique budgétaire

Malgré les progrès dans la collecte des recettes et une politique budgétaire restrictive, le solde budgétaire primaire intérieur a été négatif en 2011, comme en 2010. Ceci est principalement dû à une contraction de l'APD. Les recettes fiscales ont été estimées à près de 17 % du PIB en 2011, comme en 2010, tirées par les recettes fiscales indirectes. Les dépenses courantes ont été enregistrées à 20.3 % du PIB en 2011 (contre 20.5 % en 2010) dont 8.5 % alloués aux salaires et traitements. La dette extérieure est surtout contractée auprès des institutions bilatérales (76.8 % du total de la dette en 2011).

L'économie est toujours guidée par la FEC signée pour trois ans avec le FMI. La première revue de l'accord a été couronnée de succès, mais les deuxième et troisième revues sont suspendues à la finalisation de la stratégie du gouvernement pour la réduction de la pauvreté (DSRP), prévue pour fin mars 2012. Le nouveau programme du FMI pourrait être axé sur l'augmentation des dépenses dans les secteurs sociaux prioritaires.

Le pays est considéré comme un État fragile par les résultats harmonisés de la BAfD et de la Banque mondiale, qui lui donnent une note de 3.2 en 2010. Il est très dépendant de l'aide étrangère, elle-même exposée à la crise de la zone euro. En 2011, 50 % des dépenses en capital ont été financées par l'APD sous forme de projets de soutien. L'un des défis majeurs sera de convaincre les donateurs que l'aide est gérée efficacement. L'APD devrait chuter à 12.9 % du PIB en 2011 contre 17.8 % en 2010, puis se situer à 13.6 % en 2012 et 10.4 % en 2013. Afin de mieux rationaliser l'aide financière, le gouvernement a identifié le soutien budgétaire comme modalité privilégiée pour l'octroi de l'aide. En avril 2011, la Banque mondiale a promis 4 millions USD de soutien budgétaire.

Les autorités ont également fait des progrès dans la collecte de l'impôt et le règlement des arriérés accumulés par la Société nationale de l'eau et de l'électricité (*Empresa de Agua e Electricidade* - EMAE). La loi fiscale est mieux appliquée (avec une baisse de la loi unifiée de l'impôt sur les entreprises à 25 % contre 45 %). Le recouvrement des arriérés est meilleur. En juillet 2011, le gouvernement et la EMAE avaient réglé près de 5.8 millions USD d'arriérés accumulés jusqu'à la fin 2009, permettant à la société publique de payer la taxe sur le carburant qu'elle devait à l'État. L'introduction en 2010 d'un identifiant fiscal unique pour les personnes et les entreprises a porté ses fruits en 2011. L'impôt sur le revenu contribue à 20 % du total des recettes fiscales, contre 18 % en 2010.

Pour plus de transparence dans la gestion des ressources naturelles, le gouvernement a créé un compte spécial à la Réserve fédérale (banque centrale) des États-Unis, utilisé dans le passé pour financer le déficit budgétaire.

Tableau 3 : Opérations financières de l'Etat (en pourcentage du PIB)

	2003	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Recettes totales (avec dons)	31.9	37.2	161.9	45.4	35.8	37.3	32.1	31.8	27.4
Recettes fiscales	10.2	17.6	37.7	15.4	14.3	17	16.7	15.7	14.6
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dons	18.9	15.9	121.3	28.6	19.3	17.8	12.9	13.6	10.4
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	43.8	50.3	40.3	31.4	53.6	48.4	48	46.5	45
Dépenses courantes	22.9	30.5	28.7	23.3	19.9	20.5	20.3	19.3	17.8
Sans les intérêts	20.1	27.2	27.4	22.4	19.4	20.1	19.6	18.6	17.5
Salaires	5.8	8.6	9	8.2	7.9	9.1	8.5	8.1	7.6
Intérêts	2.8	3.4	1.3	0.9	0.5	0.4	0.8	0.7	0.4
Solde primaire	20.9	-9.8	122.9	8.2	33.7	27.8	27.7	27.2	27.2
Solde global	-9.2	-13.2	121.5	14.8	-17.3	-10.7	-15.2	-14	-17.3

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

Politique monétaire

La décision de rattacher la devise nationale (Dobra, STD) à l'euro en janvier 2010 a laissé des outils limités à la Banque Centrale de São Tomé et Príncipe (BCSTP) pour la politique monétaire. Pour gérer ce rattachement, la BCSTP utilise un ensemble de mesures, en particulier les réserves obligatoires et les limites sur les marges des opérations de change. Dans ce contexte, la BCSTP contraint les banques commerciales à détenir des réserves principalement en dobras.

Le rattachement du dobra à l'euro a permis de ramener l'inflation de 17 % en 2009 à 12.9 % en 2010. Cependant, l'inflation ne devrait diminuer que légèrement en 2011 à 9.2 % en raison d'une diminution des salaires et d'un ajustement des prix intérieurs des produits pétroliers en mars 2011 (pour rattraper en partie les augmentations antérieures des coûts d'importation). La baisse du coût des matières premières et du pétrole en 2012 et 2013 suffira à compenser l'affaiblissement du dobra par rapport au dollar. L'inflation devrait donc atteindre 6.5 % en 2012 et 8.1 % en 2013.

En juin 2011, dans un effort d'amélioration de l'accès au crédit, la BCSTP a diminué les réserves obligatoires du dobra (qui représentent 90 % du total des réserves obligatoires) à 21 % et par la suite à 18 % en septembre 2011. Les réserves obligatoires pour les dépôts en devises étrangères ont été maintenues à 21 %. En octobre 2011, la BCSTP a également mis en œuvre un nouveau plan comptable et un nouveau système informatique, tandis que les banques commerciales ont introduit des guichets automatiques pour les opérations sur les comptes bancaires nationaux.

La difficulté pour 2012 et 2013 sera de maintenir les réserves de change à un niveau adéquat et de veiller à ce que les transactions en devises étrangères soient alignées avec le taux d'intérêt de la Banque centrale. L'objectif pour 2012 est de réduire l'inflation afin d'accroître la compétitivité économique et stabiliser les taux d'intérêt intérieurs. La consolidation des réformes entreprises, le renforcement de la surveillance monétaire et la préservation des réserves et des accords de change favoriseront la croissance et la maîtrise de l'inflation sur la période de prévision.

Coopération économique, intégration régionale et commerce

Le pays est membre de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP). Il jouit d'un statut d'observateur dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac). En tant que membre de la CEEAC, STP a entériné l'accord du Tarif Extérieur Commun (TEC), partie du projet de la CEEAC (2025) qui cherche à développer une zone de libre échange et la libre circulation des personnes des biens et des services. Le pays bénéficiera également de la mise en œuvre intégrale du Plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale (PDCT-AC) visant à résoudre les contraintes des barrières non commerciales, telles que la double imposition sur les marchandises aux barrages routiers non officiels, qui touche principalement les pays insulaires de la CEEAC.

La coopération bilatérale avec l'Angola a été forte. Le gouvernement angolais a fourni une marge de crédit de 15 millions USD aux entreprises angolaises intéressées par STP. En outre, un accord de partenariat a été signé avec les autorités angolaises pour réhabiliter le port et l'aéroport, dont les travaux ont commencé. Le pays a également signé un accord de libre échange avec les pays lusophones et un accord de coopération dans le secteur pétrolier et gazier avec le Timor Oriental en mai 2011.

Les autorités veulent faire du pays une plaque tournante du commerce régional, grâce à l'intérêt international suscité par les découvertes de pétrole. Les priorités d'investissement suivantes ont été identifiées, avec des financements déjà bouclés : l'amélioration du réseau de télécommunications (Banque mondiale) ; la modernisation du secteur de l'énergie, du port et de l'aéroport (Angola) ; l'aviation civile et le recensement (BAfD) ; la réhabilitation du réseau routier (Union Européenne).

L'Europe reste le principal partenaire commercial du pays, avec le Portugal comme destination principale des exportations (45 %) et la principale source d'importations (60 %). Le déficit commercial persistant est dû à la forte dépendance aux importations et à la baisse structurelle des recettes d'exportations depuis 2003. La crise qui sévit dans la zone euro a mis une pression supplémentaire sur la balance commerciale du pays. La chute des exportations de cacao et la hausse des importations de produits alimentaires sont soldées par un déficit commercial de 40.7 % du PIB en 2011. La balance commerciale devrait s'améliorer, passant à -37.6 % et -33.9 % du PIB en 2012 et 2013 respectivement, en raison du déclin des importations de produits alimentaires.

Tableau 4 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2003	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Balance commerciale	-25.1	-41.1	-41.8	-46.3	-37.7	-39.6	-40.7	-37.6	-33.9
Exportations de biens (f.o.b.)	8	6.1	4.7	4.3	4.6	5.3	4.7	4.4	4.3
Importations de biens (f.o.b.)	33.1	47.2	46.5	50.6	42.3	44.9	45.4	41.9	38.2
Services	-10.3	-15.6	-12.7	-7.3	-6.7	-9.5	-10.2	-8.9	-7.9
Revenu des facteurs	-1.6	1.9	4.2	2.1	1.7	1.5	1.2	1.5	1.3
Transferts courants	22.9	26.0	11.7	13.8	15.6	22.2	15.8	14.1	12.5
Solde des comptes courants	-14.1	-28.8	-38.6	-37.7	-27.1	-25.4	-33.9	-30.8	-28

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932628133>

Politique de la dette

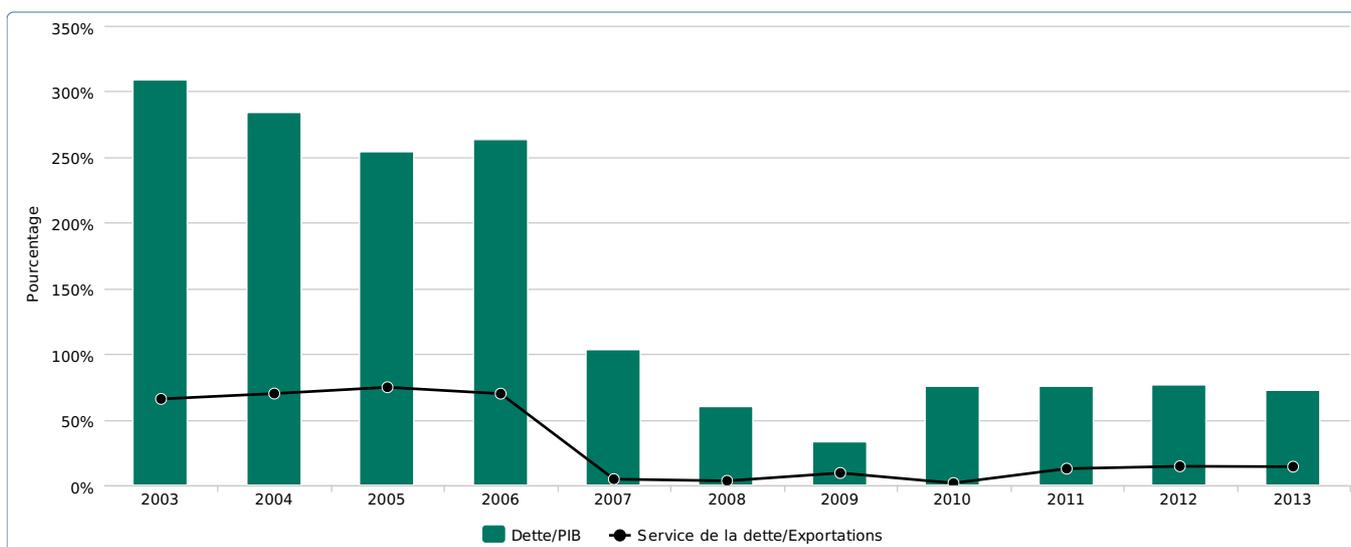
La loi sur le Système de gestion des finances publiques (Safe) régit la politique de la dette du pays. Elle permet aux autorités de contracter des prêts bancaires atteignant 10 % des recettes intérieures de l'année précédente. En mars 2007, STP a atteint le point d'achèvement de l'initiative des Pays pauvres très endettés (PPTE) et bénéficié de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) qui a porté sur 91 % de sa dette extérieure multilatérale. Ces allègements se sont élevés à 314 millions USD au titre de l'initiative PPTE/IADM et 24 millions USD auprès du Club de Paris.

Malgré tout, le taux d'endettement public reste un défi majeur. En 2011, la dette extérieure totale du pays a été estimée à 75.8 % du PIB, contre 71.5 % en 2010. La dette bilatérale a été la principale source de financement, représentant près de 76.8 % de la dette totale en 2011 contre 41 % en 2005, alors que le financement multilatéral a seulement représenté 23.2 % en 2011 contre 59 % en 2005. Le gouvernement a signé des accords bilatéraux avec l'intégralité de ses créanciers du Club de Paris, sauf la Russie. Les négociations concernant l'allègement de la dette sont en cours avec le gouvernement russe et un accord devrait être signé en 2012. En outre, le pays est toujours en attente de l'allègement de la dette à l'égard de plusieurs créanciers bilatéraux, dans le cadre de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE.

La mise à jour de la viabilité de la dette pour les pays à faible revenu, évaluée conjointement par le FMI et la Banque mondiale, a révélé que le pays reste exposé à de forts risques d'endettement à court ou à moyen terme. La valeur actuelle nette (VAN) du ratio dette/exportations devrait dépasser le seuil de 50 % au cours de la période 2012-14, pour ensuite baisser jusqu'au lancement de la production de pétrole en 2016.

Le gouvernement entend éviter les emprunts commerciaux, comptant plutôt sur le développement de l'aide et des prêts consentis à des conditions très favorables. Cet engagement est crucial pour éviter le surendettement du pays. La mise en œuvre d'une politique budgétaire saine accompagnée d'une gestion prudente de la dette reste d'une importance capitale en vue d'atteindre une croissance économique à long terme.

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932624181>

Gouvernance économique et politique

Secteur privé

La petite taille du pays et son isolement géographique définissent les limites naturelles du développement du secteur privé. Des procédures d'investissement fastidieuses ont aussi entravé l'activité. Le secteur privé reste embryonnaire, surtout composé de microentreprises axées sur le commerce, la construction et le tourisme. Il est confronté à des taux d'intérêt élevés et un accès limité au crédit. De plus, il y a peu de partenariats public-privé (PPP), faute d'un cadre juridique et institutionnel approprié. La Chambre nationale de commerce, créée en 1998, est chargée de promouvoir un meilleur climat des affaires. Pour faire face, le pays a demandé l'aide de ses partenaires du développement, notamment la BAfD.

STP s'est classé 163^{ème} sur 183 pays dans le rapport *Doing Business* 2012 de la Banque mondiale, progressant par rapport à 2011 (174^{ème}). Le pays se distingue en matière de commerce transfrontalier (7^{ème} sur 46 pays africains), mais doit sérieusement s'améliorer pour l'exécution des contrats (45^{ème}) et l'accès au crédit (44^{ème}). Dans l'indice 2012 de liberté économique, le classement du pays a enregistré une hausse de 0.7 point par rapport à l'année précédente (totalisant un score de 50.2), ce qui le positionne au 148^{ème} rang sur une liste de 184 pays. STP est également classé 12^{ème} sur 53 pays dans l'indice Mo Ibrahim de gouvernance en Afrique. Ces progrès résultent des efforts déployés pour renforcer le cadre réglementaire et attirer les investisseurs étrangers. Les mesures prises comprennent l'adoption d'un nouveau Code des investissements visant à faciliter les procédures d'obtention des permis et des licences, le passage du taux d'imposition des entreprises de 45 % à un taux forfaitaire de 25 % et la création d'un guichet unique pour accélérer le processus de démarrage d'une entreprise. Le nouveau Code des investissements comporte des incitations pour attirer les IDE, en facilitant notamment l'accès aux propriétés de l'État (bâtiments et terrains). La propriété privée, la création d'entreprises et l'activité commerciale sont autorisées dans tous les secteurs à l'exception de ceux qui sont réservés à l'État (Banque centrale et armée comprises).

Secteur financier

Le système bancaire s'est beaucoup développé ces dernières années. La plus ancienne banque commerciale de la place, *Banco Internacional de São Tomé e Príncipe* (BISTP), une filiale de la banque publique portugaise *Caixa Geral de Depósitos* (CGD) a bénéficié d'une situation de monopole jusqu'à la révision de la loi sur les activités bancaires en 2003. L'ouverture de deux nouvelles banques commerciales a fait passer à 8 le nombre d'établissements bancaires. Malgré les efforts de libéralisation, le système reste sous-développé et demande à être modernisé. Seulement deux petites compagnies d'assurance existent, et aucun marché boursier ou obligataire.

En octobre 2011, la Banque centrale a approuvé le lancement du *Rede Dobra 24* par les banques commerciales, visant à renforcer et à développer le secteur financier. Ce système de paiement automatique donne aux titulaires de comptes nationaux un meilleur accès à leurs fonds, bien qu'il ne soit pas connecté au réseau international.

Le crédit aux investisseurs privés reste limité et onéreux (avec un taux d'intérêt de 26 %). Les portefeuilles des banques commerciales se composent majoritairement de prêts aux petites et moyennes entreprises et à quelques particuliers. Une part importante de la population n'a pas accès aux services bancaires. Les coûts administratifs, les limites du système judiciaire et le manque de garantie des investisseurs potentiels jouent comme autant d'obstacles. Les dépôts sur des comptes étrangers représentent 60 % des dépôts dans les banques commerciales. De plus, Soares da Costa et Mota-Engil sont les seules sociétés qui assurent la liquidité des banques commerciales.

Gestion du secteur public, institutions et réformes

Le pays a été l'un des premiers en Afrique à mettre en œuvre des réformes démocratiques, avec la légalisation des partis politiques après l'indépendance en 1975. L'indice Mo Ibrahim de gouvernance en Afrique a classé STP 12^{ème} en 2011 en termes de sécurité et de respect de l'État de droit (et 11^{ème} en 2010). Les scores les plus élevés concernent la sécurité nationale (89.9 sur 100) et la santé (86.5), tandis que les plus faibles portent sur les infrastructures (16.9) et le secteur rural (40.8). Le système judiciaire est indépendant, avec un code juridique fondé sur le droit portugais.

Le Code des investissements adopté en 2007 et révisé en 2009 prévoit des incitations pour attirer les IDE. Le gouvernement garantit également les droits à la propriété privée et prévoit une indemnisation si la terre est expropriée pour un usage public.

Le gouvernement a fait des progrès sur la voie des réformes, qui continueront à être axées sur la gestion des

finances publiques, en améliorant la supervision bancaire et le droit du travail. Le gouvernement s'est engagé à subventionner le carburant et l'énergie pour résoudre la solvabilité de la société nationale de l'eau et de l'électricité EMAE. À défaut, la partie production de la société pourrait être privatisée en raison de ses coûts de production élevés.

Gestion des ressources naturelles et environnement

STP a signé et ratifié la convention sur la protection de l'environnement, démontrant ainsi son engagement envers la gestion durable de l'environnement. Cependant, la mise en œuvre de la convention a été limitée par les faiblesses de l'administration.

Le pays est confronté aux défis environnementaux, y compris le changement climatique, l'élévation du niveau de la mer et l'érosion dans les zones côtières, avec des incidences sur les infrastructures, le logement et le tourisme. Pour trouver une solution à ces questions, le gouvernement a investi près de 1.4 millions USD dans la protection côtière en 2009/10. En vue de la cible 7 des OMD, les émissions de CO₂ ont été ramenées à 0.9 kg par dollar PPP du PIB en 2010, contre 1 kg par dollar PPP du PIB en 2000. En 2011, les émissions devraient augmenter légèrement à 1.2 kg par dollar PPP du PIB. Au cours de la même période, le pourcentage de personnes ayant accès à un meilleur approvisionnement en eau a atteint 89.9 % en 2011, contre 79 % en 2000. Malgré ces progrès, l'assainissement reste difficile. Les autorités visent à préserver l'environnement, à l'aide de lois visant à créer un cadre environnemental et la protection d'un parc naturel.

La découverte de pétrole a incité le gouvernement à approuver des lois et des réglementations pour assurer la transparence dans la gestion des ressources pétrolières. Il s'agit notamment de centraliser les recettes sur un compte de la Réserve fédérale des États-Unis (adopté en août 2000) et de la création d'une Agence nationale du pétrole (ANP) et d'un comité consultatif sur le pétrole (décret n-3/2004). Pour renforcer davantage la capacité du gouvernement dans le secteur pétrolier, le pays a bénéficié d'une assistance technique fournie par la Norvège, axée sur une meilleure compréhension des réglementations internationales du secteur. De même, dans son prochain document de stratégie par pays 2012-16, la BAFD envisage un renforcement des capacités et des institutions pour aider les autorités à préparer le boum pétrolier.

Contexte politique

Depuis son indépendance en 1975, le pays est passé d'un système à parti unique socialiste à une démocratie libérale multipartite. En 2009, le rapport de *Freedom House* a classé STP 6^{ème} en Afrique en termes de libertés civiles et de droits politiques et en 2011, STP a obtenu un score de 2 sur 7 (1 étant le plus élevé) dans ces deux catégories. La liberté de la presse est respectée, et plusieurs journaux indépendants existent.

Les élections présidentielles libres et transparentes qui se sont tenues en juillet et août 2011 ont consolidé la stabilité du pays. Le deuxième tour a été remporté par Manuel Pinto da Costa, le premier président de STP après l'indépendance (1975-91), qui s'est présenté contre le président du Parlement, Evaristo de Carvalho. Cependant, les perspectives pour 2012 et 2013 restent préoccupantes. La collaboration entre le président et le Premier ministre Patrice Trovoada s'est avérée difficile et constitue un risque important pour la stabilité sociale.

Le Premier ministre a éprouvé des difficultés à faire adopter le budget 2012. Son gouvernement pourrait se trouver dans une position fragile, faute de majorité parlementaire. Il pourrait chercher à former une coalition avec le *Movimento Democrático Forças da Mudança-Partido Liberal* (MDFM-PL) qui a contribué à faire adopter le budget de 2012. En cas d'échec, une autre possibilité pourrait porter sur un nouveau gouvernement de coalition incluant le *Movimento de Libertacao de São Tomé*, le *Principe-Partido Social Democratico* (MLSTP-PSD) et le *Partido da Convergencia Democratica* (PCD), qui ensemble détiendraient une petite majorité de 28 sièges au Parlement.

Contexte social et développement humain

Développement des ressources humaines

Les faibles capacités de l'administration entravent le programme de développement. De nombreuses études ont souligné ce problème, y compris celle de la BafD sur «l'insularité et le coût de l'insularité à STP», qui recommande de porter une attention particulière au développement humain. Des efforts ont été faits ces dernières années. Le budget 2012 prévoit de consacrer 11 % des ressources à l'enseignement et 12 % à la santé. Pour 2013, les efforts vont se concentrer sur l'enseignement, les infrastructures et la santé. Les améliorations de la prestation des services sociaux ont fait progresser l'Indice de développement humain (IDH), qui se classe à 0.5 contre une moyenne de 0.43 en Afrique en 2011.

Le Centre d'analyse et de formulation de politiques de développement (*Centro de Investigação, Análises de Políticas para o Desenvolvimento* - CIAD) et les partenaires au développement ont proposé une formation des cadres de la fonction publique en gestion des finances publiques, en administration fiscale et douanière et dans le domaine bancaire.

Le pays est sur la bonne voie pour atteindre la plupart des OMD. Le taux brut de scolarisation dans le primaire était de 133.8 % en 2011 contre 100 % pour l'Afrique et 107 % pour les pays en développement. Le taux de mortalité infantile a atteint 69 pour 1 000 naissances vivantes en 2011 contre 78.6 et 46.9 pour l'Afrique et les pays en développement respectivement.

Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

Afin de réduire les inégalités sociales, fournir des services de base et atteindre les OMD, le gouvernement, avec le soutien de ses partenaires (tels que la Croix Rouge de São Tomé et *Holy House of Mercy*), a développé un programme d'alimentation national. Intitulé «repas chaud», ce programme vise à améliorer l'état nutritionnel des plus pauvres.

Les mères de plus de trois enfants bénéficient d'une aide à la scolarisation, en vue d'un enseignement minimal de six ans. La subvention est soumise à la justification de la scolarisation des enfants en cours élémentaire jusqu'à la classe de sixième. Le gouvernement a également signé un protocole de microcrédit avec les banques commerciales pour assister 68 familles au revenu faible dans le district de Lembá et 160 familles à Agua Grande.

Pour aller plus loin, le budget de 2012 prévoit une école maternelle pour les enfants dont les mères travaillent dans le secteur informel.

Le pays a ratifié 21 des conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) comprenant la Convention 182 relative aux pires formes de travail des enfants, et a fait des progrès considérables en vue de leur mise en œuvre. Le marché du travail continue d'être orienté vers la pêche et l'agriculture à petite échelle, notamment la production de cacao. La main d'œuvre est bien éduquée, multilingue (portugais et français) et jeune. Les lois sur le travail actuelles définissent un salaire minimum, des heures supplémentaires par jour de travail, des congés annuels payés et des vacances. Les femmes ont droit à un congé maternité financé par l'État pendant 30 jours, avant et après l'accouchement.

Égalité hommes-femmes

La Constitution prévoit l'égalité des droits pour les hommes et les femmes. Le pays a ratifié la Convention internationale des Nations unies favorisant l'égalité hommes-femmes et luttant contre la discrimination (CEDAW). Les statistiques sur la violence domestique sont rares, même s'il a été prouvé que le type de violence le plus courant est d'ordre physique. La loi protège les citoyens, mais son application a été faible en raison de la capacité limitée des forces de police (en termes de formation et d'équipement) à répondre rapidement.

Concernant le pouvoir et la prise de décision, les femmes ont occupé des postes de haut niveau tels que ministre des Finances, présidente de la Cour Suprême et Premier ministre. En dépit de la Loi 74/VIII/2009, qui stipule qu'au moins 30 % des femmes devraient siéger au Parlement, leur proportion n'y dépasse pas 5 %. Malgré l'engagement clair des autorités en faveur de l'équité, la participation des femmes dans la prise de décision à tous les niveaux (central et de district) reste insuffisante.

Le gouvernement a également créé un programme spécial, en coopération avec les services de protection sociale et les partenaires de développement, visant à encourager les filles à rester à l'école. La formation en gestion commerciale et les programmes de renforcement des capacités ont également été offerts aux petits exploitants agricoles en collaboration avec le CIAD.

L'équité est atteinte dans l'éducation, avec un ratio de scolarisation femme/homme à l'école primaire de 97.5 %

en 2010, alors que le ratio de scolarisation femme/homme pour l'enseignement secondaire était de 100.6 %. En 2011, ce ratio s'élevait à 97.3 % dans le primaire et 115 % dans le secondaire.

Analyse thématique : Promouvoir l'emploi des jeunes

Le chômage des jeunes reste un défi important, dans la mesure où les 15-24 ans représentent 52 % de la population. Selon les perspectives 2011 du FMI, le taux de chômage s'élève à 15.1 % en 2010 à São Tomé et Príncipe. L'incapacité du gouvernement à créer des emplois fait de la jeunesse le segment le plus vulnérable de la population.

En 2009, le gouvernement a établi un salaire minimum (Smic) pour les jeunes, inférieur au salaire de ceux qui ont des qualifications semblables mais plus d'expérience. L'initiative destinée à favoriser l'emploi des jeunes a été conçue en partenariat avec le secteur privé et les autorités, qui payent la moitié du Smic jeunes. Cependant, le projet n'a pas eu d'impact, faute d'un cadre juridique adéquat.

Selon les données disponibles pour 2010, le pays compte 91 000 jeunes, dont 31 850 hommes et 59 150 femmes. Malgré le taux d'alphabétisation élevé, qui était de 88.3 % en 2010 contre 64.8 % pour l'ensemble de l'Afrique et 80.3 % pour les pays en développement, seuls 1 125 jeunes ont obtenu un diplôme en 2010 (370 de l'enseignement secondaire, 400 de la formation professionnelle et 355 de l'enseignement supérieur). Parmi les diplômés, 55 % étaient des hommes et 45 % des femmes. Les diplômés de l'enseignement supérieur travaillent surtout dans l'administration, le droit et l'administration des affaires (25 % des étudiants), suivis par les technologies de l'information et de la communication (10 %), l'ingénierie (10 %) et les sciences sociales (10 %). Seulement 5 % des étudiants sont spécialisés en agriculture et en sciences naturelles, malgré le rôle central du secteur primaire depuis l'indépendance. Le potentiel de l'agriculture en termes de création d'emplois est considérable (en 2008 elle représentait 55 % de tous les emplois). Le secteur primaire reste la principale source de revenu pour la plus grande majorité de la population, notamment la plus pauvre.

L'intégration des jeunes sur le marché du travail souffre de l'absence d'une politique de l'emploi qui leur serait spécifique, ainsi que de l'absence d'un système d'échange d'informations entre les demandeurs d'emploi et les employeurs. La période moyenne d'inactivité après l'obtention d'un diplôme s'élève à cinq ans et accentue ces difficultés. Une solution serait de proposer des formations ciblées, tout en améliorant le flux d'informations sur le marché du travail et en facilitant l'accès aux formations professionnelles. La politique devrait être axée sur le renforcement de la bonne gouvernance, l'amélioration de l'environnement des affaires et de l'accès au crédit pour les microentreprises en vue de la création d'emplois, en particulier pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Le gouvernement devrait également maximiser son potentiel dans le tourisme en investissant dans les infrastructures. Une plus grande coopération du public et du privé pourrait relier les programmes nationaux pour l'emploi des jeunes aux besoins des secteurs de la construction et du pétrole.



Extrait de :
African Economic Outlook 2012
Promoting Youth Employment

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/aeo-2012-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Banque africaine de développement, *et al.* (2012), « São Tomé et Príncipe : (French version) », dans *African Economic Outlook 2012 : Promoting Youth Employment*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2012-49-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.